



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 242-2023
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.332

Déposée le : 27.11.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Freudiger (Langenthal, UDC) (porte-parole)
Lindegger (Roggwil, Les VERT-E-S)
Haudenschild (Niederbipp, PLR)
Jost-Morandi (Herzogenbuchsee, PVL)
Lerch (Langenthal, UDC)
Müller (Langenthal, PS)
Grädel (Schwarzenbach BE/Huttwil, UDF)
Mühlemann (Grasswil, Le Centre)
Arn (Muri b. Bern, PLR)
Leuenberger (Bannwil, UDC)
Blum (Melchnau, PS)
Schüpbach (Huttwil, UDC)
Bösiger (Niederbipp, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 30.11.2023

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Extension de la ligne CFF entre Wanzwil et Soleure : il faut prendre en compte les intérêts de la région concernée !

Le Conseil-exécutif est chargé de ce qui suit :

1. défendre efficacement les intérêts de la région de la Haute-Argovie concernée lors de la procédure d'approbation des plans des CFF « ZEB Solothurn-Wanzwil, Leistungssteigerung ABS-NBS-VL » : le Conseil-exécutif (ou les services compétents qu'il aura soin de mandater) s'engage dans la mesure de ses possibilités en faveur de la ligne de bus entre Soleure et Herzogenbuchsee afin qu'elle ne soit pas entravée par le projet des CFF ou par une fréquentation accrue sur le tronçon ferroviaire (il s'agit d'éviter avant tout les longs temps d'attente aux passages à niveau, entraînant des retards supplémentaires) ;
2. évaluer des mesures de remplacement au moins équivalentes pour la région de Haute-Argovie (ouest) de concert avec la Conférence régionale des transports et les entreprises de transport public concernées, si les entraves et retards évoqués au point 1 ne peuvent être évités, et informer le Grand Conseil du résultat sous une forme appropriée.

Développement :

Les étapes d'aménagement du rail 2025 et 2035 entraîneront une forte augmentation du trafic ferroviaire. Les CFF prévoient par conséquent de déplacer le trafic de marchandises sur le tronçon d'aménagement Wanzwil-Soleure notamment, afin de délester les lignes de transport principales. Une procédure d'approbation des plans des CFF (intitulée « ZEB Solothurn–Wanzwil, Leistungssteigerung ABS-NBS-VL ») est en cours pour approuver les mesures de construction des tronçons requises à cet effet. Les motionnaires ne remettent pas fondamentalement en question les passages supplémentaires de trains, mais demandent que ces passages supplémentaires ne se fassent pas au détriment de la ligne de bus entre Soleure et Herzogenbuchsee. C'est pourtant exactement ce qui risque d'arriver, car en raison du trafic supplémentaire, les temps d'arrêt aux barrières augmentent, ce qui a des répercussions négatives sur les horaires de bus. Or, pour de nombreuses communes du canton de Berne, c'est l'unique liaison de transports publics de la région qui serait donc impactée, ou du moins une liaison essentielle. À cela s'ajoute le fait que la région de la Haute-Argovie s'est déjà vue promettre une ligne de bus at-trayante lors de la suppression de la ligne ferroviaire entre Herzogenbuchsee et Soleure. Le maintien d'une bonne desserte des régions en transports publics est aussi dans l'intérêt du canton. C'est pourquoi il faut que le canton soutienne les régions dans le maintien de cette desserte, à l'heure où les projets d'approbation des plans menacent d'entraver cette desserte. Pour toutes ces raisons, le Conseil-exécutif doit impérativement s'impliquer lors de la procédure d'approbation des plans (ou déléguer la charge aux services compétents) de façon à ce que la ligne de bus existante ne soit pas mise à mal et qu'il n'y ait pas de temps d'attente supplémentaires pour les bus.

Si l'engagement évoqué au point 1 ne mène pas au but, le Conseil-exécutif doit évaluer des solutions de remplacement au moins équivalentes pour la région de Haute-Argovie concernée (Haute-Argovie ouest, en particulier). Par exemple, une solution parmi d'autres consisterait à instaurer une ligne de bus supplémentaire entre Soleure et Herzogenbuchsee, laquelle, contrairement à la ligne actuelle, desservirait principalement les arrêts dans le canton de Berne. La région de la Haute-Argovie a déjà plaidé en faveur de cette option à plusieurs reprises, hélas, sans succès ; il aurait en fait suffi d'examiner la faisabilité, la charge financière et le financement. Les résultats de cette évaluation doivent être présentés au Grand Conseil sous une forme appropriée.

Motivation de l'urgence : la procédure d'approbation des plans des CFF est en cours, l'enquête publique n'a débuté qu'en octobre 2023. Si l'urgence n'est pas accordée, il faut s'attendre à ce qu'on ne puisse discuter de l'objet de la motion qu'une fois passé le moment optimal d'une intervention par le canton.

Destinataire
– Grand Conseil